

BUREAUX  
Passage Lemonnier, 12

BUREAUX  
Passage Lemonnier, 12.

# LE RASOIR

A  
CINQ  
CENTIMES  
LE  
METRE

HALLES CENTRALES



Laissez venir à nous les braves cotis et les gentilles cotiresses. C'est cinquante pour cent meilleur marché que sur la place du Conservatoire et on ne paie qu'en sortant.

Rédacteur en chef :  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Editeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait  
Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## Maître Lachaud.

Le grand avocat du second Empire n'est plus. Ce n'était ni une belle figure, ni un grand caractère ; ce n'était qu'un homme de talent, de grand talent, et cela suffit pour qu'on en doive parler.

Aujourd'hui qu'il n'y a plus d'yeux et d'oreilles que pour le drame qui se déroule à Bruxelles, on se trouve précisément dans le cas de rappeler quelques unes des tragédies de cours d'assises où le grand avocat français a brillé d'un vif éclat.

Né en 1818 à Treillat, en Corrèze, il avait vingt ans quand il reçut le titre de docteur en droit, et à peine vingt-deux ans quand il fut chargé de défendre dans un des procès les plus célèbres du siècle : Madame Lafarge était accusée d'avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic. Le fait n'est pas prouvé, l'existence de l'arsenic dans le corps du défunt n'ayant pu être clairement établie. Déjà alors, Messieurs les médecins donnaient au monde l'édifiant spectacle de la stabilité et du fondement de leur science.

Sans preuve, et simplement par l'hostilité évidente du jury, M<sup>me</sup> Lafarge fut condamnée aux travaux forcés.

Aujourd'hui, il n'est pas une de nos chambres de mises en accusation qui oserait renvoyer devant la Cour d'assises, une femme à charge de laquelle rien n'a pu être sérieusement relevé.

Mais le retentissement du procès valut à Maître Lachaud une réputation rapide et profonde. De toutes parts les demandes lui affluèrent et en 1844 quand il vint s'établir à Paris où il ne tarda pas à épouser M<sup>lle</sup> Ancelot, fille de l'Académicien de ce nom, il avait devant lui le plus riche avenir.

En 1850, il vint en Belgique soutenir une cause célèbre : l'affaire Bocarmé.

Le célèbre comte Hyppolite Visart de Bocarmé, un coquin perdu de dettes et de débauche, sorte de marquis de Presle qui redore son blason et ferme la bouche à ses créanciers par un riche mariage avec la fille d'un épicier vaniteux — le dit Bocarmé pour s'approprier le part d'héritage que son beau-frère recueillerait un jour, avait imaginé de l'attirer chez lui sous prétexte d'un dîner, et au dessert, entre deux rasades de champagne, de lui verser un poison subtil, la nicotine. Sa victime tomba foudroyée.

Convaincu de ce crime, Bocarmé monta sur l'échafaud, sur la place de Mons, le 16 juillet 1850.

Lachaud défendait ce bandit, et quoi que sans le moindre espoir de succès, sa plaidoirie produisit une impression dont on se souvient encore.

Il a été chargé d'une foule d'affaires célèbres : en 1870, il défendit le célèbre Tropmann, l'assassin de la famille Kinck.

Bien qu'il ait rarement réussi à tirer ses clients d'affaire, il n'en possédait

pas moins une éloquence véritable, habilement servie par une argumentation serrée, une assurance consommée et beaucoup d'art dans la période et les effets oratoires.

Il était renommé comme un type accompli du défenseur criminel; la Cour d'assises était son vrai terrain, le seul d'ailleurs où la somme de ses connaissances juridiques assez restreintes, trouvait tout leur développement.

Ce qui n'a pas peu contribué à lui donner plus de notoriété encore, c'est l'attitude violente, agressive qu'il prit souvent pour défendre la cause des Bonaparte. Voué corps et âme à l'homme qui commença à Paris la série de ses forfaits au deux décembre 1851, pour la clore, le 1<sup>er</sup> septembre 1870, à Sedan; Lachaud était une des dernières têtes de ce clan d'aventuriers, qui exploitèrent ignominieusement la France pendant dix-huit ans.

En somme, une carrière brillante, mais qui ne laisse rien derrière elle et tombera vite dans l'oubli.

J. B.

## Les statues de l'Hôtel provincial

Si comme le dit la chanson, la fraîcheur des collerettes est difficile à garder, il en est apparemment de mêmes statues en pierre blanche qui ornent mélancoliquement la façade principale du palais de la place Notger.

Voilà trois ans à peine qu'elles sont installées dans leurs niches, et elles semblent déjà avoir subi du temps l'irréparable outrage, tout comme un *trois-François* de M. le Président du Sénat ou la voix chevrotante d'un *laruette* sexagénaire.

Et tout cela, mon Dieu, Pourquoi?.. Uniquement parce que personne ne songe à leur faire l'aumône de quelques petites chasses d'eau.

Afin de faire apprécier à leur juste valeur la profondeur de mes connaissances artistiques, je pourrais me livrer ici à une charge à fond contre les esprits par trop supérieurs qui s'obstinent à vouloir introniser, malgré tout, la pierre blanche dans notre pays de houlle. Je n'en ferai rien cependant; d'abord parce que cela ne convertirait à mes idées aucun des esprits supérieurs susdits, et ensuite parce que cela ne rendrait guère plus propres les statues dont je parle.

Je me borne donc à déplorer l'abandon un peu trop anti-aquatique dans lequel on les laisse majestueusement moisir et je réclame pour eux la charité d'un léger lavage.

Je sais bien qu'au prix où la ville de Liège vend son eau alimentaire !!! un bon père de famille et même un bon célibataire doivent y regarder deux fois avant de faire appel aux fontainiers communaux, et je n'en veux nullement à l'honorable locataire actuel de l'Hôtel provincial.

Au contraire, j'apprécie on ne peut mieux, l'esprit d'ordre et d'économie qui l'inspire en cette circonstance, et en ma qualité d'abonné aux eaux de la ville, je comprends parfaitement la sainte horreur que doivent lui inspirer les douches municipales.

Mais enfin, le gouvernement, lui, est d'ordinaire large et généreux, et ne pourrait-on pas, en se servant bien entendu de la haute influence de nos députés, lui arracher un crédit qui permettrait à Monsieur le gouverneur de faire effectuer le lavage en question ?

Je soumetts cette simple question à la bienveillante attention de qui de droit, et si, par impossible, vu la cherté du tarif des eaux, le gouvernement faisait la sourde oreille, je me permettrais de lui faire remarquer que l'on vend un peu partout et à des prix très-moderés, des *waterproof* de toute espèce, autrement dit des *cache-misère*.

ZUTALORS.

## La Saint-Nicolas des Folles

Comme *La Meuse* j'assiste « avec une bien vive admiration au mouvement aussi touchant qu'accentué qui se fait en ce moment pour tous les pensionnaires de nos hospices. »

Mais je crois qu'il faut des bornes à tout, et je ne suis plus d'accord avec mon éminente consœur, lorsqu'elle exalte les larmes aux yeux « le double attrait » d'une prétendue fête donnée à l'hospice de Sainte-Agathe.

Voyons en quoi consistait cette fête. On avait fait apprendre aux malheureuses colloquées dans cet établissement un joli chœur : « *Le Himmlische Liebe* » et une comédie en 3 actes « *Le Laquais de ma tante* » et malgré la triste position des exécutantes, le tout, paraît-il, a été supérieurement exécuté.

Une vraie fête, dit *La Meuse* !... comme s'il pouvait y avoir de fête lorsqu'on se trouve en présence de créatures humaines, atteintes de la plus terrible des maladies, et que l'on offre en pâture à la curiosité du public.

Oh ! j'apprécie aussi bien que vous la somme de patience dépensée par les sœurs infirmières pour mettre en scène ces trois actes et pour faire répéter les chœurs !. Mais je ne puis m'empêcher de songer aussi à la complication du travail que l'on a en quelque sorte imposé à ces intelligences obscurcies.

Je ne suspecte les intentions de personne, mais j'ai le droit de dire que ce n'est pas pour leur apprendre à jouer la comédie que l'on a confié aux sœurs hospitalières de Sainte-Agathe, les malheureuses qui sont sous leur tutelle.

Croyez-moi, mes très chères sœurs, laissez les *Laquais de ma tante* et les *Himmlische Liebe* à ceux qui s'amuse. Mais de grâce, ne les imposez pas à ceux qui souffrent !...

Le trop nuit dans tout.

RACAGNAC.

## Furetages.

**A l'Association libérale.** — Le nouveau comité de l'Association libérale vient de constituer son bureau. Comme on devait s'y attendre, c'est l'apostolique M. de Rossius qui a été élu président.

Que le Saint-Esprit l'éclaire donc et que l'article 4 de la loi scolaire lui procure le plus d'indulgences possibles !...

C'est le bonheur que nous lui souhaitons. Amen.

\*\*\*

**Trop de fleurs.** — Le *Journal Franklin* (organe des intérêts populaires (!!!)) a un chroniqueur d'une nature un peu trop enthousiaste. Voici ce que ce journaliste extraordinaire écrivait, l'autre jour, à propos de la dernière séance du *Franklin* :

« Après ce premier orateur, un deuxième, c'est M. GOETHALS qui a la pénible mission de venir annoncer la défection de M<sup>lle</sup> DE VILLERAYE, ce n'est que partie remise, et en compensation M. ROUMA dira une fable de M. Gérard et lui-même M. GOETHALS lira un conte de M. Alph. Daudet. Charmant ce conte, intitulé *les vieux* et surtout lu d'une façon si attrayante que nous ne savons qui nous devons le plus applaudir de M. GOETHALS qui a si bien choisi et si bien rendu, ou de M. Daudet qui a si bien narré cette scène délicieuse des *Vieux* ! »

Quel style, mon Dieu, et quels coups d'encensoir !! Mettre le petit Albert sur le même pied que M. Alph. Daudet ! Vrai, on ne blague pas les gens avec un aplomb aussi cruel.

\*\*\*

**Politesse épiscopale.** — Le public a été assez surpris de ne voir aucune sœur hospitalière accompagnant les vieillards au banquet du 7 décembre.

Un petit détail inédit à ce sujet. M. le Président du Cercle d'Agrément avait écrit à l'évêque pour que celui-ci voulut bien accorder aux religieuses de Saint-Charles l'autorisation nécessaire.

Sa Grandeur n'a pas daigné répondre. On n'est pas plus poli !.

\*\*\*

**Beautés du télégraphe.** — Le télégraphe est parfois d'une profondeur étonnante. Témoin la dépêche suivante que l'on a pu voir reproduite dans presque tous les journaux politiques (!!!) :

« *Le Caire*, 10 Décembre. — Yacoub-Sami et Mahmoud Thémî, sont condamnés à mort. La sentence est commuée en exil. On croit que Suleiman-Daoud, qui est accusé des massacres et de l'incendie d'Alexandrie ne sera pas exécuté, MÈME s'il est condamné à la peine capitale. »

Ce MÈME est vraiment monumental ! Est-ce que par hasard le digne correspondant électrique voudrait que l'on exécutât le pauvre Suleiman-Daoud, même s'il était acquitté !

\*\*\*

**Au théâtre Royal.** — Pourquoi la police, qui impose si rigoureusement silence aux audacieux personnages qui se permettent de causer au parterre ou à l'amphithéâtre pendant les représentations, laisse-t-elle tranquillement gazouiller dans leurs baignoires les intéressantes grandes dames qui viennent uniquement au théâtre pour jaser un brin !

Tous les Belges sont égaux devant la loi et il n'y a point, je pense, de réglemens spéciaux à l'usage des habitués des petites places.

Un petit mot de réponse s. v. p.

\*\*

**La paille et la poutre.** — Un journal colombophile, l'*Estafette*, essaye de blâmer un de ses abonnés avec lequel il est en désaccord, à propos d'une lettre ainsi conçue :

Mosnieur,

Je vous envoie ci-joint la somme de quatre francs (en timbre postale.)

« Cette lettre dénote, ajoute l'organe des colébeux, par sa conception grammaticale, par son style d'ignorantin, que le sieur X. etc., etc., etc., etc. »

C'est très spirituel! Malheureusement un peu plus bas, le rédacteur colombophile s'oublie et il écrit gravement les mots suivants : « Nous lui FIRENT remarquer, etc. » qui sont loin, je pense, d'être le *nec plus ultra* de la conception grammaticale.

Toujours la vieille histoire de la paille et de la poutre!

\*\*

**Échos du palais.** — Les correspondants plus ou moins bruxellois de nos grands carrés se chamaillent déjà sur le point de savoir quelle serait la Cour d'assises qui jugerait à nouveau les frères Peltzer..... si la Cour de cassation annulait la procédure actuelle.

L'un opine pour Liège, l'autre pour Mons, un troisième pour Anvers, bref on n'est pas d'accord.

Cette discussion est certes des plus intéressantes, mais il me semble que c'est aller un peu vite en besogne...

Qu'on attende au moins, diable! que les accusés se soient pourvus en cassation.

\*\*

**Ecce iterum Rubens.** — Le délicieux Rubens vient d'éprouver le besoin d'organiser dans son église, une grande solennité en l'honneur de Saint-François d'Assises.

Ce sera pour demain dimanche, à 5 heures et demie précises du soir.

Il y aura sermon par un « prédicateur distingué », salut solennel par Monseigneur, et indulgence pour tout le monde.

Un vrai régal de crétin, quoi!..

Mais la *great-attraction* de la soirée ne sera pas là.

Par une délicate attention de l'incommensurable pasteur « la sonnerie complète de Saint-Denis se fera entendre pour la première fois avant et après l'office. »

Quelle fête, mes frères, quelle fête! Il n'y a que les hommes de génie pour trouver de ces machines-là!

En tout cas, qu'on se le dise!

\*\*

**Idem.** — Et puisque je suis à l'église Saint-Denis, me sera-t-il permis de demander au saint pasteur de mes rêves pour quels motifs mystérieux il fait porter à son suisse le képi de premier lieutenant.

Ah! mais j'y suis! dans son zèle apostolique, le suave Rubens prend sans doute son *chasse-chin* pour un officier... d'Etat-civil.

\*\*

**Le mot de la fin.** — Le gros X a juré de ne plus boire du *peket*. Il tient fidèlement son serment, mais il se flanque de temps en temps une cuite des plus perfectionnées au rhum à la jamaïque.

Le lendemain de ses orgies *rhumanesques*, X. est naturellement un peu dégomme, et si quelq'ami inquiet du bouleversement de ses traits l'interroge, notre homme répond avec une dignité olympienne : « Ce n'est rien, mon cher, je suis seulement quelque peu *rhumatisé*! »

BRICOLEUR.

### Oh! que de Charlatans!

Il n'est point dans ce bas-monde De plaisir plus séduisant Que de tromper par faconde Tout le grand troupeau croyant.

Voyez comme elle prospère, La race du charlatan! Son talent consiste à faire, Avec rien, beaucoup d'argent.

Pour l'âme qui défailit, Pour le ciel que l'on espère, Pour le corps qui dépérit, Accourez, voici l'affaire :

Jean annonce sans rougir Un très-fin jus de carotte, De Cologne l'élixir : Hâtez-vous, espèce sotté!

Paul revend du riz perlé, Et, sous quel nom mirifique! Pour vous rendre la santé Il n'est pareil spécifique.

La pilule d'appétit Que vous recommande Pierre, Plus que travail et répit Doit surtout vous être chère.

Mais voici le roi des bourdes! Pour vous purger âme et corps il exalte l'eau de Lourdes, Aux mystérieux rapports.

Saint-Père, à profusion, Pour de l'or, quelque domaine, Donne bénédiction, Vous tirant de toute peine.

Donnez au Pape à la paille, A ce *Deus* au grabat. Pauvre peuple, rien qui vaille, Donnez, ne raisonnez pas.

Malou, par St-Nicolas, Promit plus d'une réforme Que bien sûr il ne fit pas : Le scandale fut énorme.

Plus d'un le lui rapprocha, Mais le ministre de dire Qu'électeur il n'approcha, Qu'avec mensonge pour rire.

Aussi, point dans ce bas-monde De plaisir plus séduisant Que de tromper par faconde Tout le grand troupeau croyant.

C.

Arlon, 16 Décembre.

### Un document éloquent.

Il faut une note discordante dans tout!

On connaît l'aimable gracieuseté avec laquelle la très cléricale société du pont de la Boverie, a refusé la gratuité de passage aux voitures qui ramenaient les vieillards de la splendide fête organisée en leur honneur au *Casino Grétry*.

La lettre notifiant ce refus à M. le président du Cercle d'Agrément, mérite de passer à la postérité, et nous nous faisons un devoir de la reproduire ici :

*Pont de la Boverie.*

Liège, 28 Novembre 1882.

Au Cercle d'Agrément de Liège.

Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous accuser la réception de votre lettre du 26 de ce mois. Il nous est impossible (*pauvres gens!*) de vous accorder la gratuité du passage que vous sollicitez.

Agrérez, Monsieur le Président avec l'expression de nos regrets (*Vrai: j'en pleure*) l'assurance de notre parfaite *considérant* (*sic*).

Le Secrétaire, Le Prés. du Cons. d'adm, (Signé) Alphonse Raikem (Signé) V. Bellefroid (avec un paragraphe majestueux.) (sans paragraphe du tout.)

Voilà! c'est court, mais c'est bon, n'est-ce pas?

Accorder la gratuité de passage à des vieillards qui s'en reviennent la nuit d'une fête patronée par les autorités libérales! Allons donc!

Aux frères de la doctrine chrétienne, tant que vous voudrez! mais aux voitures d'un Cercle d'Agrément, jamais!

C'est raisonner d'or et nous nous empressons d'adresser à la pieuse société nos plus chaleureuses félicitations.

ZUTALORS.

### Variété

Lorsque baptisent leurs enfants, De bons parents ont pour système De choisir des noms triomphants Tout imprégnés d'un doux emblème.

Ces noms couronnent leur matin D'une ravissante euphonie, Mais bien rarement le destin Avec elle est en harmonie.

C'est *Chéri*, de tous abhoré, *Blanche* que couvre un beau bistre, C'est un malheureux *Honoré* Que chacun traite comme un cuisinier.

*Achille* est ami de la paix, *Pacifique*, un foudre de guerre, *Esprit*, un garçon fort épais. *Agnès*, hélas ne l'est plus guère!

Dans le plus malheureux des sorts, C'est une pauvre *Fortunée*, C'est un *Juste* qui nous fait tort, Une *Flore* ratatinée.

C'est une *Bonne* au cœur méchant, Un fluet qui se nomme *Hercule*, Puis une *Aurore* en plein couchant Qui n'avance pas, mais recule!

Une *Lucrece* au cœur mutin, Toujours tendre, jamais tigresse, Et qui traite son Collatin..... Autrement que ne fit *Lucrece*!

*Ange* est un démon incarné, Rien de plus maussade qu'*Amable*, Et je sais plus d'un *Dieudonné* Que de bon cœur on donne au diable!

### Un vieux proverbe du pays de Herve

Pour faire un bon soulier il faut une empeigne qui ne prenne pas l'eau, vous prendrez un gosier de musicien; — une semelle qui ne s'use pas; vous prendrez une langue de femme, — et un bon cirage bien collant et bien noir; vous prendrez une rancune de prêtre.

### Théâtre du Pavillon de Flore

La boîte à *Bibi* et l'*Almanach* des 25000 adresses, ont fait les frais des deux semaines précédentes. Ces deux pièces ont été assez bien enlevées, grâce aux compères Victor, Desclos, etc., etc.

Nous avons constaté aussi ces jours derniers une interprétation très convenable du *Feu au couvent*. Parmi les interprètes nous féliciterons tout particulièrement M<sup>lle</sup> Play, charmante de grâce enfantine dans le rôle d'Adrienne, et M. Bureau, qui a été très correct dans Paul d'Avenay. Quant à MM. Derouille et Léon, nous devons à la vérité de dire qu'ils ont été fort pâles.

L'INTERMÈDE.

Si M. Molivier et surtout M. Vaunel se font applaudir chaque soir, il n'en est pas de même de M<sup>me</sup> Brévante, ni de M<sup>me</sup> Rosahl qui n'ont pas l'heur de plaire au public. Heureusement l'on nous annonce pour le 23 une chanteuse de réputation M<sup>lle</sup> Lullion en dit énormément de bien. Réjouissons-nous donc!

EGO.

### La fête des vieillards par le Cercle d'Agrément.

Que dire de cette fête magnifique, après tous les articles élogieux parus dans les principaux journaux étrangers.

Rien! tous les éloges possibles ont été adressés au *Cercle d'Agrément* et à son dévoué président M. V. Raskin. Il ne nous reste qu'à constater la légitimité de ces éloges. Les personnes qui n'ont pas assisté à ces fêtes ne peuvent s'en faire une idée, c'était réellement féerique.

Que le *Cercle d'Agrément* reçoive donc nos congratulations les plus sincères, et souhaitons à ces bienfaiteurs des déshérités de la fortune, une longue suite de réussites aussi complètes.

Il nous revient que déjà ces MM. ruminent une nouvelle idée pour l'an prochain, une idée, paraît-il, fort originale.

Attendons-nous à une grande surprise et souhaitons-leur un triomphe aussi grand que celui du 7 Décembre 1882.

### Théâtre Royal

Direction Edmond GRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h. DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 1882

10<sup>e</sup> rep. du 2<sup>de</sup> mois de l'abt civil, abt militaire suspendu.

Représentation extraordinaire avec le concours de

M<sup>lle</sup> Leslino, 1<sup>re</sup> chanteuse de

l'Académie nationale de mus. de Paris. Rentrée de M. Gally, basse noble.

Premiers débuts de

M. Raoul Viola, fort ténor

M<sup>lle</sup> Marguerite Lion, 1<sup>re</sup> chanteuse légère en tous genres.

M. Emile Jouard, deuxième base.

Deuxième représentation de *La Juive*, grand-opéra en 5 actes, paroles de MM. Germain et Casimir Delavigne, musique d'Halévy.

Lundi 18 Décembre, abonnement suspendu, représentation extraordinaire

*La Mascotte*, opéra-com. en 3 actes. *Frou-Frou*, comédie en 5 actes.

Très prochainement : Le Pré aux Clercs.

A l'étude : Les Huguenots, Aïda, Hamlet

### Théâtre du Gymnase.

Direction Ed. GRAUD.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

DIMANCHE 17 DÉCEMBRE 1882

*Le Roman d'un jeune homme pauvre*, comédie en 5 actes.

Le spectacle sera terminé par

*La Supplique d'un homme*

comédie en 3 actes.

### Théâtre du Pavillon de Flore

DIRECTION IS. RUTH.

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

SAMEDI 16 DÉCEMBRE

2<sup>e</sup> représentation de

*La Brebis égarée*

comédie nouvelle en 4 actes,

par E. Grangé et V. Bernard.

Intermède

par M<sup>lle</sup> Rosahl, MM. Vaunel et Molivier

2<sup>e</sup> représentation de

*Entre deux trains*, comédie en 1 acte

par E. Grangé et V. Bernard.

Ordre : 1<sup>o</sup> Entre 2 trains, 2<sup>o</sup> Intermède, 3<sup>o</sup> La Brebis égarée.

Dimanche 17 Décembre, Bureau 6 h. Rideau 6 1/2 h.

*La Foi, l'Espérance et la Charité*

Drame en 5 actes et 6 tableaux, par Rosier.

Intermède

*L'almanach des 25000 adresses*

Comédie vaudeville en 3 actes

par Villeneuve et Lafargue.

Ordre : 1<sup>o</sup> La Foi 2<sup>o</sup> Intermède 3<sup>o</sup> L'almanach.

Lundi 18 Décembre

Bureau 6 1/2 h. Rideau 7 h.

*La Brebis égarée*

comédie nouvelle en 4 actes

par E. Grangé et V. Bernard.

Intermède

par M<sup>lle</sup> Rosahl, MM. Vaunel et Molivier

2<sup>e</sup> représentation de :

*Entre deux trains*, comédie en 1 acte

par E. Grangé et V. Bernard.

Ordre : 1<sup>o</sup> Entre 2 trains 2<sup>o</sup> Intermède

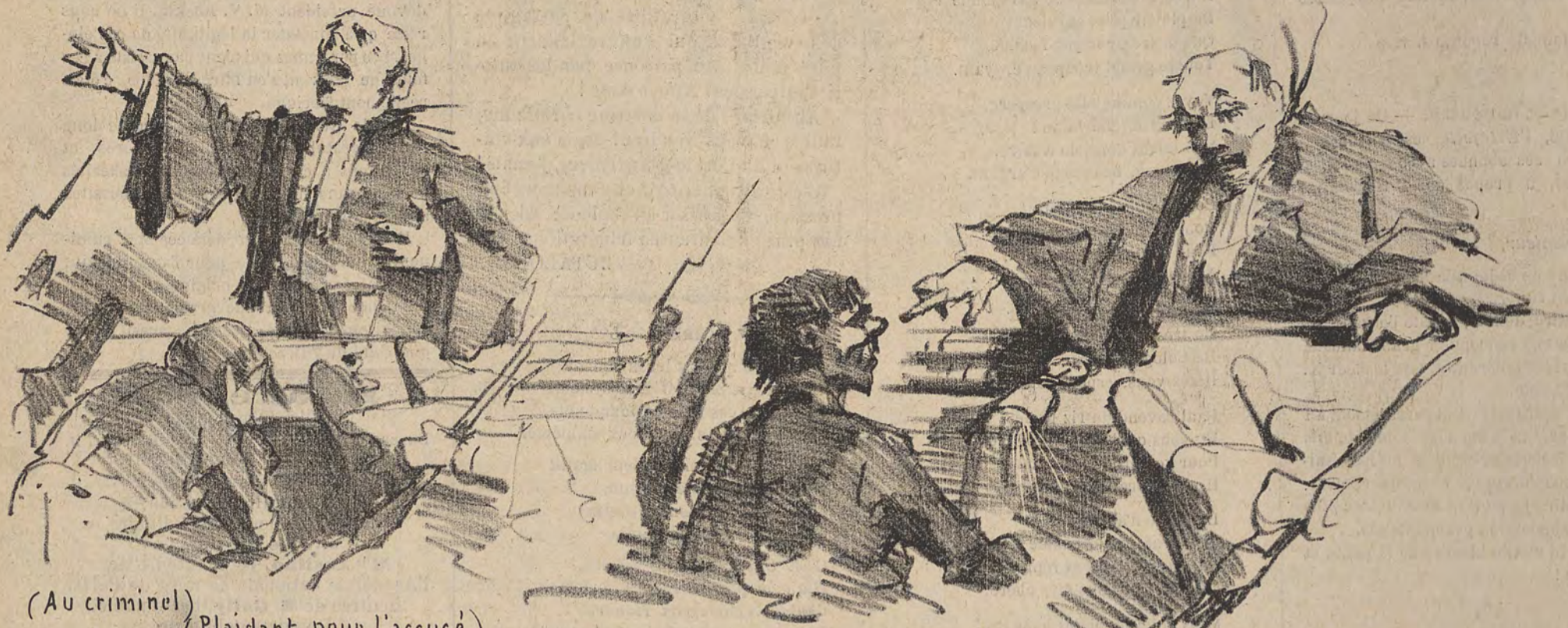
3<sup>o</sup> La Brebis égarée.

Mercredi 20 Décembre

représentation de M<sup>lle</sup> Lully.

Liège. — Imp. et Lith. mécanique de J. Dazhelet.

# NOS AVOCATS



(Au criminel) Plaidant pour l'accusé.  
Convaincu de la complète innocence de son client.

(id.) (Chargé des intérêts de la partie civile.)  
Persuadé de l'entière culpabilité de l'accusé.



(Au civil) Discutant une question de réparations  
locatives ou de mur mitoyen.



(id.) Plaidant la nullité d'un testament qui enlève à ses clients  
25.000 livres de rente.



(Ces Messieurs du Jeune barreau)  
Assistent pour s'instruire à la discussion de quelque grave question  
de droit.

(Les mêmes)  
Assistent pour s'amuser, aux huis-clos des procès à scandale

Papillon